



LE MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

L'hiver s'installe doucement dans la nuit, la neige est reine à son tour. L'année n'est pas encore achevée, que déjà se prépare un petit peu 2023.

*Nous aurons le plaisir de nous retrouver dès **le samedi 7 janvier**, pour réfléchir ensemble au projet sur l'ancienne école, échanger et partager un moment de convivialité avec la cérémonie des vœux et la traditionnelle galette. D'ici là, prenez soin de vous et passez de très belles fêtes de fin d'année!*

Cyr pour le conseil municipal



LES NOUVELLES DE LA PLACE-FORTE

Période hivernale, déneigement, stationnement

En cas de chute de neige avérée ou annoncée, le stationnement dans les rues du village est interdit. (arrêté municipal du 19/11/2019)

Merci de privilégier le stationnement sur la place d'Armes (parking de l'arsenal), places Vauban, Marquis de Larray (campana) et Rosaguti

Certains emplacements sont réservés au stockage de la neige

Pour rappel, le déneigement des trottoirs doit être assuré par les riverains

En cas de verglas, du sel est à votre disposition rue Cabrié, à la remise communale et au pavillon de l'horloge.

PROJETS - TRAVAUX

Réhabilitation de l'Ancienne école

L'agence d'urbanisme et d'architecture KUB, située à Forcalquier, a été retenue pour mener l'étude de programmation architecturale sur le bâtiment de l'ancienne école. Son objectif est de définir le projet de rénovation du bâtiment en répondant au mieux aux besoins du village.

L'étude comporte un volet de concertation qui associe au sein d'un comité de pilotage des élus, des citoyens volontaires et institutions partenaires dans le but de représenter toutes les facettes de notre village.

Une première réunion a initié ce comité de pilotage en novembre, et le programmateur M. Chwalibog convie l'ensemble du village dans un but de concertation citoyenne à un atelier participatif* le

7 janvier 2023 de 14h à 17h.

Il nous sera proposé une visite du lieu, ainsi que 2 axes de réflexions:

- un sur le bâtiment (ses qualités, ses défauts, ses potentialités),
- un autre sur les activités qui pourraient s'y dérouler,

avec une mise en commun dans la grande salle.

S'en suivront les traditionnels vœux du Maire à 17h30

Nous vous attendons nombreux.

**pour ceux d'entre vous absents, un questionnaire sera à disposition en mairie pour les fêtes*

DU CÔTÉ DU CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX



La **billetterie-boutique** est ouverte :

Décembre à mai : du mardi au dimanche : 10h-12h / 14h-17h

Renseignements : Pavillon de l'horloge, Tél. : 04.92.45.42.40

Le "**monument**" (fortifications, bâtiments militaires) est ouvert en visites commentées

Décembre : les 14, 17, 18, 21, 28 à 14h30

Janvier : mercredi, samedi et dimanche à 14h30

Exposition "Little Big Horn" par Ousmane Sow

Décembre : samedi et dimanche à 14h45 et 15h45 ;

séances supplémentaires les mercredi 21 et 28 à 14h45 et 15h45

Janvier : samedi et dimanche à 14h45 et 15h45

Attention : pas de visite les dimanches 25 décembre et 1er janvier

Il est recommandé de réserver son billet en ligne du fait des jauges réduites.

La e-billetterie concerne les visites commentées et l'exposition « Little Bighorn »

<http://www.place-forte-montdauphin.fr/>

HORS DES REMPARTS

Aide aux familles pour le transport scolaire

La **Communauté de communes du Guillestrois-Queyras** reconduit **l'aide financière au transport scolaire** (écoles primaires, collèges et lycées) **pour les familles**. Pour bénéficier de cette aide, **les formulaires de demande** et pièces justificatives, **sont à déposer en mairie avant le 23/12/2022**.

AGENDA - A VENIR

- | | |
|-------------------|---|
| 7 janvier | Atelier "ancienne école" 14h
Voeux de la municipalité - 17h30 (ancienne école) |
| 9 janvier | Permanence France services à Mont-Dauphin -
salle du conseil de 10h à 12h |
| 21 janvier | Concours de belote du comité des fêtes - 16h |

BIENVENUE

Bienvenue aux nouveaux Mont-Dauphinois et Mont-Dauphinoises!

CONTACTS

Vous pouvez contacter la municipalité :

par mail mairie.montdauphin@orange.fr ou téléphone : 04 92 45 18 34

Le secrétariat de mairie est ouvert au public le lundi et le jeudi de 14h à 18h, et le mardi de 8h à 12h, et sur rendez-vous. (Hors congés)

Pour recevoir le bulletin municipal par e-mail, merci de nous l'indiquer en retour.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 13 janvier à 18h30

L'équipe municipale vous souhaite de belles fêtes de fin d'année

Rédaction : C. Piaton, C. Rouzet ; Relecture : L. Fournet // Crédits photographiques : C. Piaton